



Institut Pasteur
cofrac de la Guadeloupe



ESSAIS

Destinataire(s) :

ARS
MAIRIE DE DESIRADE
MAIRIE DE DESIRADE
DSDS (Santé Environnement)

LABORATOIRE D'HYGIENE DE L'ENVIRONNEMENT

Contrôle de Qualité des Eaux et des Produits Alimentaires

RAPPORT D'ANALYSE

Pointe-à-Pitre, le 19/10/2015
N° de Dossier DEM-151013-5150

MAIRIE DE DESIRADE
HOTEL DE VILLE DE DESIRADE

97127 DESIRADE

EAU DE BAINNADE

Eau de baignade

N° échantillon	151013-16002	Rapport d'analyse n° :		151015864
Date de réception	13/10/2015	Motif du prélèvement	CS	
Date de prélèvement	12/10/2015	Type de visite	AU-BAI	
Heure de prélèvement	11:43	Conditions de prélèvement		
Prélevé par	CM	Date d'analyse	13/10/2015	
Point de surveillance	FIFI	Code prélèvement	00089399	
Site de baignade	LADESIRADE-FIFI	Code analyse	00088229	
PARAMETRES	METHODE	UNITE	CRITERES Norme	RESULTAT
Entérocoques	ISO78991	n / 100 ml		<15
Escherichia coli	ISO93083	n / 100 ml		<15

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le logo COFRAC.
Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associé au résultat.

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à analyse. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Chef de service
Nadia BABEL

Morne Jolivière - B.P. 484
97183 Abymes Cedex
Guadeloupe
Téléphone : 0590 89 69 40
0590 89 69 43
Télécopie : 0590 89 69 41
e-mail : pasteur@pasteur-guadeloupe.fr

Page 1 sur 1

Accréditation COFRAC n°1-1303, portée disponible sur www.cofrac.fr
Critères réglementaires fixés par l'Arrêté du 11 janvier 2007